

TONNA ELECTRONIQUE
Société anonyme au capital de 7.196.432 euros
36, avenue Hoche 51100 REIMS
324 165 521 R.C.S. REIMS
Cotée sur Euronext PARIS (compartiment C)

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2014

SOMMAIRE

I -	Les comptes sociaux du premier semestre 2014	Page 3
A -	Le bilan au 30 juin 2014	Page 3
1 -	L'actif	Page 3
2 -	Le passif	Page 4
B -	Le compte de résultat au 30 juin 2014	Page 5
C -	L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2014	Page 6
1 -	Présentation de l'activité	Page 6
2 -	Faits significatifs	Page 6
3 -	Règles et méthodes comptables	Page 8
4 -	Notes sur le bilan	Page 11
5 -	Notes sur le compte de résultat	Page 19
6 -	Facteurs de risques	Page 20
7 -	Autres éléments	Page 20
II -	Le rapport semestriel d'activité	Page 23
A -	Les événements importants du premier semestre	Page 23
1 -	Activité stabilisée	Page 23
2 -	Modification du plan de continuation	Page 23
3 -	Evolution de l'endettement financier	Page 24
B -	Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants	Page 25
C -	Les principales transactions entre les parties liées	Page 25
III -	L'attestation des personnes responsables des informations	Page 26
IV -	Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014	Page 27

I - Les comptes du premier semestre 2014

A - Le bilan au 30 juin 2014

1 - L'actif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2014			31/12/2013
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé :					
Immobilisations incorporelles :	4.1				
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		1 486	1 486	0	1
Immobilisations corporelles :	4.2				
Terrains		20		20	20
Constructions		2 308	1 706	603	620
Installations techniques, matériel et outillages industriels		1 858	1 848	10	13
Autres immobilisations corporelles		698	687	11	11
Immobilisations corporelles en cours :				0	0
Immobilisations financières :	4.3				
Participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts		117	117	0	0
Autres		58	0	58	58
		6 546	5 845	701	723
Actif circulant :					
Stocks et en-cours :	4.4				
Matières premières et autres approvisionnements		2 597	900	1 697	1 559
En-cours de production (biens et services)		1 090	501	589	462
Produits intermédiaires et finis		786	441	345	333
Marchandises		1 038	652	386	472
Avances et acomptes versés sur commande		103		103	94
Créances :	4.5				
Créances clients et comptes rattachés		721	196	525	619
Autres créances		1 536	11	1 525	1 201
Valeurs mobilières de placement	4.6	10	10	0	0
Disponibilités		53		53	49
Comptes de régularisation :	4.8				
Charges constatées d'avance		76		76	32
		8 010	2 711	5 299	4 819
TOTAL GENERAL		14 555	8 556	6 000	5 541

2 - Le passif

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2014	31/12/2013
Capitaux propres :			
Capital (dont versé : 7196 K€)		7 196	7 196
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 854	2 854
Ecarts de réévaluation		41	41
Réserves :			
Réserve légale		157	157
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		3 398	3 398
Report à nouveau		<16 546>	<16 408>
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte (-))		<48>	<139>
	4.9	<2 947>	<2 900>
Autres fonds propres:			
Avance FT		1 213	1 213
		1 213	1 213
Provisions pour risques et charges :			
Provisions pour risques et charges		63	46
	4.10	63	46
Dettes (1) :			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4.11	106	3
Emprunts et dettes financières divers	4.11	10	10
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4.12	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.12	3 778	3 375
Dettes fiscales et sociales	4.12	3 270	3 344
Autres dettes	4.12	507	451
Compte de régularisation			
Produits constatés d'avance		0	0
	4.12	7 671	7 183
TOTAL GENERAL		6 000	5 541

(1) dont à plus d'un an : 2 040 K€
dont à moins d'un an : 5 631 K€

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 106 K€

B - Le compte de résultat au 30 juin 2014

(en milliers d'euros)	Notes	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Produits d'exploitation :			
Ventes marchandises, produits finis et prestations de services		4 991	5 634
Production vendue (biens et services)		2 154	1 838
Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation : 382 K€)	5.1	7 145	7 472
Production stockée		113	<61>
Production immobilisée			0
Subventions d'exploitation			196
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		203	125
Autres produits		22	
Total des produits d'exploitation :		7 483	7 732
Charges d'exploitation :			
Achats de marchandises	5.2	2 815	3 225
Variation de stock		56	424
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 425	904
Variation de stock		<150>	<20>
Autres achats et charges externes		1 283	1 273
Impôts, taxes et versements assimilés		90	84
Salaires et traitements		1 236	1 201
Charges sociales		546	514
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		26	37
Sur actif circulant : dotations aux provisions		141	180
Pour risques et charges : dotations aux provisions		22	0
Autres charges		8	1
Total des charges d'exploitation :		<7 498>	<7 823>
RESULTAT D'EXPLOITATION	5.2	<15>	<91>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Produits financiers :			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	2
Autres intérêts et produits assimilés		1	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	0
Différences positives de change		0	0
Sous-total :		1	2
Charges financières :			
Dotations aux amortissements et aux provisions		0	0
Intérêts et charges assimilées		35	25
Différences négatives de change		0	0
Sous-total :		<35>	<25>
RESULTAT FINANCIER	5.3	<34>	<23>
RESULTAT COURANT avant impôts		<49>	<114>
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion		3	5
Sur opérations en capital		0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Sous-total :		3	5
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion		1	7
Sur opérations en capital		0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sous-total :		<1>	<7>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.4	2	<2>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			1
Impôt sur les bénéfices			7 739
Total des produits		7 487	7 739
Total des charges		<7 534>	<7 854>
RESULTAT NET		<47>	<115>

C – L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2014

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

TONNA ELECTRONIQUE est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration, faisant depuis 1984, appel public à l'épargne. Elle est cotée sur le marché d'Euronext PARIS (compartiment C).

La Direction Générale est exercée par le Président-Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Délégué.

Les comptes du premier semestre 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 29 septembre 2014.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2014 ont été réalisées, comme en 2013, dans un contexte économique difficile et une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2014.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées dans l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

TONNA ELECTRONIQUE intervient sur un secteur unique d'activité, l'équipement audiovisuel, composé des principaux segments d'activité suivants :

- TV Individuel regroupant TV Individuel Terrestre (TVT) et TV Individuel Satellite (TVS)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux audiovisuels : antennes terrestres et satellites et accessoires, connectique, mécanique de fixation, amplificateurs, récepteurs satellites, adaptateurs TNT.

- TV Collectif (TVC)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux TV adaptée aux différentes configurations d'habitat collectif : commutateurs, voies de traitement de tête, amplificateurs, passifs de distribution, câbles et connecteurs.

- Portier / Sécurité

TONNA propose une gamme complète de portiers audio et vidéo, d'équipements de contrôle d'accès et de vidéosurveillance résidentielle.

- Réseaux regroupant les Réseaux Câblés (RCU) et les Réseaux Institutionnels (RCI)

L'offre RCU se limite désormais à la fourniture de matériels : démodulateurs QPSK et modulateurs QAM pour tête de réseau numérique ; émetteurs et récepteurs optiques ; amplificateurs ; équipements de supervision. L'offre RCI porte sur la fourniture de dispositifs de distribution de la télévision à accès contrôlé sur réseau coaxial et sur IP.

2. FAITS SIGNIFICATIFS

2.1 - Activité stabilisée

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2014 s'établit à 7 145 K€, soit -4,4 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2013. Hors les ventes de Récepteurs / Adaptateurs, l'activité est globalement stable (-0,4 % par rapport au 30 juin 2013).

Segments d'activité	30/06/2014	30/06/2013	Variation
TV Individuel	1 101	1 412	(22 %)
TV Collectif	1 598	1 624	(1,6 %)
Portier/Sécurité	3 416	3 608	(-5,3 %)
Réseaux	1 074	912	17,7 %
RFA/Divers	(44)	(84)	
Total	7 145	7 472	(4,4 %)

La famille TV Individuel poursuit sa baisse (-22 % par rapport au juin 2013). Cependant, en excluant la gamme Récepteurs / Adaptateurs, en baisse de 80 % (75 K€ au 30 juin 2014 contre 375 K€ au 30 juin 2013), la famille TV Individuel est stable (-1 % par rapport au 30 juin 2013).

La famille TV Collectif enregistre un léger recul dans un marché morose marqué par le ralentissement de la construction de logements (- 1,6 % par rapport au 30 juin 2013).

Impactée par ce même ralentissement, la famille Portier / Sécurité est également en retard (-5,3 % par rapport au 30 juin 2013) avec un recul de l'offre vidéo dans l'habitat collectif.

La famille Réseaux connaît une belle progression en IP (+17,7 % par rapport au 30 juin 2013).

Les résultats, bien qu'en perte, s'améliorent sous l'effet conjugué de l'amélioration de la marge liée à un mix produits plus favorable et de la poursuite des efforts de réduction des charges.

En effet, au premier semestre 2014, la société a poursuivi une activité partielle au sein de ses établissements de REIMS et FAMECK, représentant globalement une économie de 92 K€ sur le semestre.

2.2 - Modification du plan de continuation

Il est rappelé qu'aux termes d'un jugement du 26 décembre 2013, le tribunal de commerce de REIMS a ordonné la modification du plan de continuation et d'apurement du passif de la société en autorisant le report de l'échéance du 15 mai 2014, représentant une annuité de 10 %, sur les échéances 2015, 2016, 2017 et 2018, portant chacune des quatre annuités à 18,75 %.

Compte tenu de la modification précédemment autorisée par le tribunal de commerce de REIMS en date du 1^{er} juin 2010, le plan d'apurement résiduel des créanciers se trouve fixé comme suit :

	Echéancier initial	Echéancier modifié (à l'issue du jugement du 01 juin 2010)	Nouvel échéancier (à l'issue du jugement du 26 décembre 2013)
15/05/2014	10 %	10 %	-
15/05/2015	15 %	15 %	18,75 %
15/05/2016	15 %	15 %	18,75 %
15/05/2017	15 %	17,5 %	18,75 %
15/05/2018	15 %	17,5 %	18,75 %

En K€, hors intérêts in fine

Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
-	499	499	499	770 *

Soit un échéancier actualisé total de 2 267 K€ (* dont la créance du comité des Fournisseurs pour un montant de 271 K€)

Pour mémoire, l'échéancier initial du plan est rappelé ci-dessous :

En K€, hors intérêts in fine

Echéance du 15/08/08	Echéance du 15/05/09	Echéance du 15/05/10	Echéance du 15/05/11	Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670

Soit un échéancier initial total de 3 801 K€

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 - REFERENTIEL COMPTABLE

La société TONNA ELECTRONIQUE n'étant plus tenue à l'établissement de comptes consolidés depuis l'exercice 2009, les comptes sociaux de la société TONNA ELECTRONIQUE sont établis selon le référentiel comptable applicable en France.

3.2 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes semestriels sont établis selon les règles et méthodes résultant du Plan Comptable Général adopté le 29 avril 1999 par le Comité de la Réglementation Comptable et à jour des règlements postérieurs dudit Comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société a établi ses comptes en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

La continuité d'exploitation repose notamment sur les principales hypothèses suivantes :

- Soutien de l'actionnaire majoritaire ;
- Respect du plan de continuation par TONNA ELECTRONIQUE ;
- Maintien d'une activité permettant de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire.

Il pourrait y avoir une incertitude sur la capacité de la société à poursuivre son activité en cas de non respect de ces hypothèses.

Cependant, TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire, la société FINANCIERE PONTOISE, jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2015.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.3 - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations :

- Immobilisations incorporelles :

Elles sont constituées de contrats de développement entièrement amortis, de concessions et brevets amortissables sur 5 ans et de logiciels ainsi que des frais de recherche et développement engagés pour le développement de deux logiciels, dont la durée d'amortissement est calculée sur 5 ans.

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de chaque immobilisation. Les durées des principales immobilisations sont les suivantes :

Gros œuvre :	60 ans
Aménagements :	40 ans
Agencements :	20 ans
Installations générales, mobilier :	10 ans
Matériel de transport, matériel et outillage :	5 ans

- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les dépréciations sont comptabilisées en fonction des risques courus ; des dépréciations de titres sont constatées lorsqu'il s'avère que la valeur d'utilité, appréciée notamment par référence aux capitaux propres ou aux perspectives de résultats futurs, est inférieure au coût d'acquisition desdites participations.

b) Stocks :

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût moyen pondéré après incorporation des coûts d'approvisionnement.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués selon leur coût de revient, comprenant le coût des matières premières et de la main d'œuvre de production et les autres frais rattachables à la fabrication en fonction du niveau d'activité normal. Il doit être précisé que :

- la part matière est affectée d'un coefficient global d'approvisionnement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice ;
- la part main d'œuvre est valorisée selon les coûts d'unité d'œuvre calculés au budget, tenant compte du niveau normal d'activité ;
- la part sous-traitance est affectée d'un coefficient global d'encadrement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

c) Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'ancienneté des créances et d'une estimation des risques.

Les créances et dettes libellées dans les devises des pays hors zone Euro sont converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change. Les pertes de change latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

d) Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur brute au prix d'acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées par référence à leur valeur boursière de fin d'année. Les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

e) Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) Provisions :

Les provisions sont constituées pour faire face à des litiges en cours et des garanties clients.

L'estimation du montant des provisions pour litiges correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. La provision pour garantie clients est calculée sur la base du taux de panne appliqué au nombre de produits vendus sous garantie.

g) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est constitué de trois composantes :

- les ventes de marchandises ;
- les ventes de produits finis ;
- les prestations de services (ingénierie, maintenance et maîtrise d'œuvre).

Les ventes de marchandises et de produits finis sont reconnues en chiffre d'affaires dès leur livraison aux clients.

Les prestations de services sont enregistrées au fur et à mesure de leur réalisation.

h) Achats :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

i) Engagements pris en matière d'indemnité de départ en retraite :

Il n'existe aucun régime particulier de retraite pour le personnel qui soit à la charge de la société. La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite et dont le montant figure en engagements hors bilan.

Les principales hypothèses actuarielles sont identiques à celles du 31 décembre 2013, à savoir :

- un taux d'actualisation de 3,25 %,
- une évolution annuelle des salaires de 1 %,
- et un taux de charges sociales défini selon la catégorie socioprofessionnelle.

Le personnel concerné a été reclassé par catégorie et ancienneté. Il est tenu compte du taux de rotation du personnel, de la probabilité de survie et de l'âge de départ à la retraite (65 ans).

Chaque employé bénéficie des régimes nationaux de retraite et d'une indemnité de fin de carrière versée par l'employeur.

j) Dépenses de Recherche et Développement :

TONNA enregistre ses dépenses de Recherche et Développement directement en charges sur l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 décembre 2013	Augmentations	Diminutions	30 juin 2014
Frais de Recherche et Développement	481	-	-	481
Concessions brevets	568	-	-	568
Fonds de commerce	378	-	-	378
Autres immobilisations	60	-	-	60
Total valeurs brutes	1 487	-	-	1 487
Amortissements	(1 486)	(1)	-	1 487
Total valeurs nettes	1	(1)	-	-

4.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs brutes au 30 juin 2014	Amortissements au 30 juin 2014	Valeurs nettes au 30 juin 2014
Terrains	20	-	20
Constructions	1 405	(836)	569
Installations et agencements	903	(870)	33
Matériel industriel et outillage	1 858	(1 848)	10
Installations & agencements divers	30	(28)	2
Matériel de transport	16	(16)	-
Mobilier et matériel de bureau	652	(643)	9
Total	4 884	(4 241)	643

a) Variation des valeurs brutes :

	Valeurs brutes au 31 décembre 2013	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 30 juin 2014
Terrains	20	-	-	20
Constructions	1 405	-	-	1 405
Installations et agencements	901	2	-	903
Matériel industriel et outillage	1 858	-	-	1 858
Installations & agencements divers	30	-	-	30
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	649	3	-	652
Total	4 879	5	-	4 884

b) Variation des amortissements :

	Amortissements au 31 décembre 2013	Dotation aux amortissements	Amortissements afférents aux éléments sortis	Amortissements au 30 juin 2014
Terrains	-	-	-	-
Constructions	818	18	-	836
Installations & agencements	867	3	-	870
Matériel industriel et outillage	1 845	3	-	1 848
Installations et agencements divers	28	-	-	28
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	641	2	-	643
Total	4 215	26	-	4 241

4.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières au 30 juin 2014 sont principalement constituées des dépôts de garantie et cautionnements.

4.4 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	Valeurs brutes 30/06/2014	Dépréciation	Valeurs nettes 30/06/2014	Valeurs brutes 31/12/2013	Dépréciation	Valeurs nettes 31/12/2013
Matières premières	2 597	(900)	1 697	2 447	(888)	1 559
En-cours de production	1 090	(501)	589	972	(510)	462
Biens et services	786	(441)	345	790	(457)	333
Marchandises	1 037	(652)	385	1 094	(622)	472
Total	5 510	(2 494)	3 016	5 303	(2 477)	2 826

Les stocks de l'usine de Fameck correspondent au stock de matières premières ainsi qu'au stock d'en-cours de production.

4.5 - CREANCES

Les créances ont toutes une échéance à moins d'un an.

Le poste "Clients" au 30 juin 2014 s'analyse comme suit :

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Clients et comptes rattachés	721	784
Dépréciation clients	(196)	(165)
Sous-total	525	619
Clients - Produits à facturer	-	-
Total	525	619

Aux termes des conditions générales de vente, les ventes aux clients s'effectuent avec clause de réserve de propriété.

Il existe un contrat d'affacturage dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie, la société d'affacturage met un compte courant à la disposition de la société. Jusqu'au 31 mars 2014, ce contrat d'affacturage était assuré par la Compagnie Générale d'Affacturage. Depuis le 1^{er} avril 2014, il est assuré par NATIXIS FACTOR à des conditions équivalentes.

Au 30 juin 2014, l'impact sur le poste "Clients" est une réduction de 3 413 K€ (contre 3 163 K€ au 30 juin 2013).

Le poste «Autres créances» au 30 juin 2014 s'analyse comme suit :

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Fonds de garantie et créances Factor	1 204	857
Divers produits à recevoir	74	75
Créances fiscales	95	117
Fournisseurs, avoirs à recevoir	61	100
Créances sociales	49	18
Divers	53	46
Autres créances brutes	1 536	1 213
Dépréciation (poste Divers)	(12)	(12)
Autres créances nettes	1 524	1 201

4.6 - PRODUITS A RECEVOIR

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Autres créances :		
- Créances fournisseurs	61	100
- Créances sociales	31	1
- Créances fiscales	19	19
- Créances diverses	74	75

4.7 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Charges d'exploitation	76	32

4.8 - CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

Au 30 juin 2014, le capital social de TONNA ELECTRONIQUE se compose de 449 777 actions au nominal de 16 euros.

Les capitaux propres et autres fonds propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Montant au 31 décembre 2013	Affectation des résultats aux réserves	Résultat 30 juin 2014	Montant au 30 juin 2014
Capital	7 196			7 196
Primes d'émission, de fusion	2 854			2 854
Réserve réévaluation et réserve légale	198			198
Autres réserves	3 398			3 398
Report à nouveau	(16 407)	(139)		(16 546)
Résultat exercice	(139)	139	(47)	(47)
Total capitaux propres	(2 900)	-	(47)	(2 947)
Autres fonds propres	1 213	-	-	1 213
Total capitaux propres et autres fonds propres	(1 687)	-	(47)	(1 734)

Le compte courant FINANCIERE TONNA est classé en « Autres fonds propres » en raison de la décision de l'actionnaire majoritaire de conditionner le remboursement de ce compte courant au règlement préalable de l'ensemble des dettes figurant au passif du bilan de la société TONNA ELECTRONIQUE.

4.9 - PROVISIONS

Les provisions se détaillent de la manière suivante :

	31 décembre 2013	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	30 juin 2014
Provisions pour litiges personnel	28	22	-	(5)	45
Provisions pour litiges hors personnel	5	-	-	-	5
Provisions pour garanties clients	13	-	-	-	13
Total	46	22	-	(5)	63

4.10 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A 5 ans et plus	Total
Comptes bancaires créditeurs	106	-	-	106
Dépôts et cautionnements	-	10	-	10
Total	106	10	-	116

4.11 - AUTRES DETTES

a) Les dettes RJ

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
RJ Dettes de personnel	18	55	-	73
RJ Remboursement AGS	226	678	-	
RJ Dettes organismes sociaux	139	383	-	1 426
RJ Dettes fiscales	69	206	-	275
RJ Passif fournisseurs	48	436	-	484
RJ Passif Clients	-	1	-	
RJ Passif divers débiteurs	23	68	-	92
Total	523	1 827	-	2 350

Il est renvoyé au paragraphe 6.1 - Risque de liquidité concernant le risque lié au non respect du plan de continuation.

b) Les autres dettes

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
Personnel et comptes rattachés	407	-	-	407
SS et organismes sociaux (1)	539	86	-	
Charges à payer	60	-	-	685
Autres impôts et assimilés	85	-	-	
Taxe sur valeur ajoutée (1)	203	117	-	
Charges à payer	-	-	-	405
Fournisseurs et comptes rattachés	3 293	-	-	3 293
Autres dettes	415	-	-	415
Total	5 002	203	-	5 205

(1) La société FINANCIERE PONTOISE a obtenu un plan d'étalement sur 36 mois des charges sociales et fiscales du troisième trimestre 2013 des sociétés du groupe. La part des dettes de la société TONNA ELECTRONIQUE restant à régler au 30 juin 2014 s'élève à 376 K€ (contre 464 K€ au 31 décembre 2013) ; à ce titre, la société rembourse un montant mensuel de 14 K€.

4.12 - CHARGES A PAYER

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	2	3
Dettes fournisseurs	352	608
Personnel et comptes rattachés	399	359
Sécurité sociale et organismes sociaux	200	197
Etat et collectivités	45	8
Autres dettes	415	359

4.13 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Montant concernant les entreprises			
	liées		avec lesquelles la société a un lien de participation	
	30 juin 2014	31 décembre 2013	30 juin 2014	31 décembre 2013
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)				
Créances clients et comptes rattachés	170	204		
Autres créances		7		
Capital souscrit, appelé - non versé				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres fonds propres	1 213	1 213		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes versés sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 618	1 328		
Autres dettes				
Produits de participation				
Autres produits financiers				
Charges financières				

4.14 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

TONNA ELECTRONIQUE est constituée d'un unique secteur d'activité : l'équipement audiovisuel.

Les informations fournies correspondent aux zones de vente :

	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
France	6 762	6 956
Export	382	516
Total	7 144	7 472

Les transferts de charges se rapportent à des remboursements IJSS et indemnités de prévoyance (20 K€ contre 16 K€ au 30 juin 2013), à des prestations sous-traitées à la société ANTENNES FT, des facturations de charges locatives et d'hébergement informatique ainsi qu'à des refacturations diverses (84 K€ contre 46 K€ au 30 juin 2013).

5.2 - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation au 30 juin 2014 est une perte de 15 K€ contre une perte de 91 K€ au 30 juin 2013.

Les principaux postes de charges externes se décomposent comme suit :

	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Sous-traitance	321	268
Transport	207	248
Déplacements	86	103
Entretien et fournitures	118	125
Publicité	52	80
Loyers	133	147
Télécom	48	50
Personnel intérimaire	12	14
Honoraires et commissions	248	172
Assurances	36	33
Divers	22	33
Total	1 283	1 273

5.3 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2014 est une perte de 34 K€ contre une perte de 23 K€ au 30 juin 2013.

5.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2014 est un bénéfice de 2 K€ contre une perte de 2 K€ au 30 juin 2013.

5.5 - SITUATION FISCALE DE LA SOCIETE

Les déficits fiscaux et amortissements réputés différés cumulés s'élèvent à 18 319 K€ au 30 juin 2014 contre 18 316 K€ au 31 décembre 2013.

6. FACTEURS DE RISQUES

6.1 - Risque de liquidité

Risque lié au non respect du plan de continuation

Ce risque demeure important compte tenu du passif à apurer. Au 30 juin 2014, il reste 2 350 K€ de dettes remboursables sur 4 ans (contre 2 362 K€ au 31 décembre 2013), étant rappelé que la société a bénéficié du report de l'échéance du 15 mai 2014 suite à la modification de son plan de continuation (cf. § 2.2 ci-dessus).

La société considère qu'elle pourra faire face sans difficulté à ses engagements à court terme (12 mois). La société bénéficie par ailleurs d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire, la société FINANCIERE PONTOISE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2015.

Risque lié à la limitation des sources de financement ouvertes à la société

Cette ligne de crédit est utilisée à hauteur de 3 321 K€ au 30 juin 2014 (contre 3 194 K€ au 31 décembre 2013).

6.2 - Risque de change

Le risque de change porte sur des achats effectués en devises. Ceux-ci ne sont pas significatifs d'autant que les achats de produits du sud-est asiatique sont réalisés auprès de la société PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES qui les approvisionne pour le compte du groupe.

Le groupe n'a pas recours à l'utilisation d'instruments financiers à des fins de couverture.

6.3 - Risque de taux

L'endettement financier de la société est constitué essentiellement par l'affacturage qui est assuré à taux variable et à une moyenne de 3 mois.

6.4 - Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à 525 K€ (contre 619 K€ au 31 décembre 2013).

Le risque de crédit est réparti sur de nombreux clients. Néanmoins, une perte de référencement d'un des 5 premiers clients pourrait avoir une incidence assez significative sur le chiffre d'affaires.

Le risque de crédit apparaît peu significatif compte tenu de la faible antériorité des créances.

7. AUTRES ELEMENTS

7.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction : 41 K€.

7.2 - EFFECTIF

	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013
Cadres et assimilés cadres	38	40
Techniciens	22	24
Ouvriers et employés	7	5
Total	67	69

7.3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés se composent des éléments suivants :

	1 ^{er} semestre 2014	31 décembre 2013
- Indemnités de fin de carrière (1)	356	349
- Nantissements sur titres	10	10
- Cautions Société Générale	30	30

(1) dont concernant les dirigeants : 18 K€.

Le montant de l'encours factor non garanti s'élève à 272 K€ au 30 juin 2014 contre 665 K€ au 31 décembre 2013.

Concernant les engagements reçus, il est rappelé que le plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE prévoyait un montant total d'apports de 1 940 K€ via la FINANCIERE TONNA, dont 1 640 K€ par la société FINANCIERE PONTOISE, 200 K€ par la fratrie PETIT et 100 K€ par la société ACET S.R.L., et dont 1 200 K€ étaient destinés à une augmentation de capital réservée à la société FINANCIERE TONNA, laquelle n'a pu être réalisée, ce montant ayant cependant été apporté en compte courant (cf. communiqués des 6 et 30 mars 2009).

Les engagements financiers souscrits dans le cadre du plan de continuation ont été réalisés pour un montant de 1 695 K€, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'était engagé à respecter ses engagements au titre du plan de continuation et à verser le solde de 245 K€ au fur et à mesure des besoins en fonds de roulement de TONNA ELECTRONIQUE.

Par ailleurs, le groupe FINANCIERE PONTOISE a soutenu la société TONNA ELECTRONIQUE par du crédit fournisseurs au delà de l'engagement souscrit dans le cadre du plan de redressement (1 618 K€ au 30 juin 2014 au lieu des 400 K€ prévus au plan).

Enfin, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'est engagé à soutenir financièrement la société TONNA ELECTRONIQUE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2015.

Droit individuel de formation

Le nombre d'heures acquises au titre du Droit Individuel à la Formation par les salariés de la société au 30 juin 2014 est de 6 928 heures contre 6 918 heures au 31 décembre 2013.

Médailles du travail

La société n'a constaté aucune provision pour le risque lié au passif des médailles du travail, cette obligation n'étant prévue ni par la convention collective, ni par un accord d'entreprise et ne résultant d'aucun usage.

7.4 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

FINANCIERE PONTOISE
Société par actions simplifiée au capital de 490 000 euros
Siège social: 29, rue Monte à Regret 10400 PONT-SUR-SEINE
420 988 305 R.C.S. TROYES

7.5 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

La société a renouvelé les mesures d'activité partielle au sein de ses établissements de REIMS et FAMECK au 3^{ème} trimestre 2014 et présenté en septembre une nouvelle demande d'indemnisation préalable pour la période du 01 octobre 2014 au 31 décembre 2014.

II – Le rapport semestriel d'activité

A – Les événements importants du premier semestre

1 - Activité stabilisée

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2014 s'établit à 7 145 K€, soit -4,4 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2013. Hors les ventes de Récepteurs / Adaptateurs, l'activité est globalement stable (-0,4 % par rapport au 30 juin 2013).

Segments d'activité	30/06/2014	30/06/2013	Variation
TV Individuel	1 101	1 412	(22 %)
TV Collectif	1 598	1 624	(1,6 %)
Portier/Sécurité	3 416	3 608	(5,3 %)
Réseaux	1 074	912	17,7 %
RFA/Divers	(44)	(84)	
Total	7 145	7 472	(4,4 %)

La famille TV Individuel poursuit sa baisse (-22 % par rapport au juin 2013). Cependant, en excluant la gamme Récepteurs / Adaptateurs, en baisse de 80 % (75 K€ au 30 juin 2014 contre 375 K€ au 30 juin 2013), la famille TV Individuel est stable (-1 % par rapport au 30 juin 2013).

La famille TV Collectif enregistre un léger recul dans un marché morose marqué par le ralentissement de la construction de logements (- 1,6 % par rapport au 30 juin 2013).

Impactée par ce même ralentissement, la famille Portier / Sécurité est également en retard (-5,3 % par rapport au 30 juin 2013) avec un recul de l'offre vidéo dans l'habitat collectif.

La famille Réseaux connaît une belle progression en IP (+17,7 % par rapport au 30 juin 2013).

Les résultats, bien qu'en perte, s'améliorent sous l'effet conjugué de l'amélioration de la marge liée à un mix produits plus favorable et de la poursuite des efforts de réduction des charges.

En effet, au premier semestre 2014, la société a poursuivi une activité partielle au sein de ses établissements de REIMS et FAMECK, représentant globalement une économie de 92 K€ sur le semestre.

2 - Modification du plan de continuation

Il est rappelé qu'aux termes d'un jugement du 26 décembre 2013, le tribunal de commerce de REIMS a ordonné la modification du plan de continuation et d'apurement du passif de la société en autorisant le report de l'échéance du 15 mai 2014, représentant une annuité de 10 %, sur les échéances 2015, 2016, 2017 et 2018, portant chacune des quatre annuités à 18,75 %.

Compte tenu de la modification précédemment autorisée par le tribunal de commerce de REIMS en date du 1^{er} juin 2010, le plan d'apurement résiduel des créanciers se trouve fixé comme suit :

	Echéancier initial	Echéancier modifié (à l'issue du jugement du 01 juin 2010)	Nouvel échéancier (à l'issue du jugement du 26 décembre 2013)
15/05/2014	10 %	10 %	-
15/05/2015	15 %	15 %	18,75 %
15/05/2016	15 %	15 %	18,75 %
15/05/2017	15 %	17,5 %	18,75 %
15/05/2018	15 %	17,5 %	18,75 %

En K€, hors intérêts in fine

Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
-	499	499	499	770 *

Soit un échéancier actualisé total de 2 267 K€ (* dont la créance du comité des Fournisseurs pour un montant de 271 K€)

Pour mémoire, l'échéancier initial du plan est rappelé ci-dessous :

En K€, hors intérêts in fine

Echéance du 15/08/08	Echéance du 15/05/09	Echéance du 15/05/10	Echéance du 15/05/11	Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670

Soit un échéancier initial total de 3 801 K€

3 - Evolution de l'endettement financier (y compris dettes nettes liées au redressement judiciaire et financement net du factor)

	Solde au 30/06/2014	Solde au 31/12/2013
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	106	3
Dettes Factor	3 039	2 730
Dettes RJ	2 350	2 362
Dettes URSSAF/TVA (CCSF)	376	464
Dette financière brute	5 871	5 559
Avances (RJ et Factor)	(831)	(371)
Trésorerie	(53)	(49)
Dette financière nette	4 987	5 139

Il est rappelé que la société TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'un plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif depuis le 15 mai 2008. Dans ce cadre, son principal actionnaire, la société FINANCIERE PONTOISE, a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels au 30 juin 2015 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

B – Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants

La société TONNA ELECTRONIQUE a établi ses comptes semestriels en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

Il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2014 pour l'appréhension des risques susceptibles de peser sur l'exploitation (§ 3.2 - Principes généraux).

Concernant les autres facteurs de risques auxquels la société TONNA ELECTRONIQUE est susceptible d'être confrontée (risques de liquidité, de change, de taux et de crédit), il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2014 (§ 6 - Facteurs de risques).

Par ailleurs, il est rappelé que la société FINANCIERE PONTOISE a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels au 30 juin 2015 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

C – Les principales transactions entre les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées concernent :

- avec les dirigeants : les dépenses constatées au compte de résultat au titre des rémunérations des dirigeants de TONNA ELECTRONIQUE, détaillées ci-dessous :

	30/06/2014 6 mois	30/06/2013 6 mois
Avantages à court terme	41	40
Avantages postérieurs à l'emploi	n.a.	n.a.
Avantages à long terme	n.a.	n.a.
Indemnités de fin de contrat	n.a.	n.a.
Paiement en actions	n.a.	n.a.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'Administration.

- avec le groupe FINANCIERE PONTOISE (regroupant les sociétés FINANCIERE PONTOISE, PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES, ELAP et ANTENNES FT), les prestations suivantes :
 - la facturation par TONNA ELECTRONIQUE de frais d'hébergement informatique pour 16 K€ (comme au premier semestre 2013), de matériels électroniques pour 77 K€ (contre 95 K€ au titre du premier semestre 2013), de prestations techniques pour 36 K€ (contre 19 K€ au titre du premier semestre 2013) et de charges locatives pour 15 K€ (contre un montant nul pour le semestre précédent) ;
 - la facturation par les sociétés du groupe FINANCIERE PONTOISE de produits audiovisuels et de prestations de sous-traitance pour 1 844 K€ (contre 1 676 K€ au titre du premier semestre 2013).

Concernant les postes de bilan, il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2014 (§ 4.13 – Eléments concernant les entreprises liées et les participations).

III – L'attestation des personnes responsables des informations

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sociaux complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 23 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bruno PROUST – Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société TONNA ELECTRONIQUE

Patrice PETIT – Directeur Général Délégué

IV – Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Tonna Electronique – S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2014 ont été réalisées dans un contexte économique dégradé et de manque de visibilité sur les perspectives d'avenir, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2013. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- l'existence d'une incertitude relative à la continuité de l'exploitation, comme présentée aux paragraphes 3.2, 6.1 et 7.5 ;
- les dettes résiduelles dues au titre du plan de redressement judiciaire figurant au paragraphe 4.11.
- les dettes sociales et fiscales du troisième trimestre 2013 qui ont fait l'objet d'un plan d'étalement, comme indiqué au paragraphe 2.1.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris La Défense, le 29 septembre 2014

KPMG Audit IS
Claire GRAVEREAU
Associée